



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD**

Procès-verbal de la séance **ordinaire** du conseil municipal de Saint-Louis-de-Blandford tenue le **3 Avril 2017**, à 20 h, à la salle du conseil située au 80, rue Principale, à Saint-Louis-de-Blandford.

Monsieur le Maire, Gilles Marchand, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	M. Jean-François Desrosiers	Siège # 4	M. Nicolas Dufresne
Siège # 2	M. Étienne Veilleux	Siège # 5	Mme Lise Dubuc
Siège # 3	Mme Sylvie Gélinas	Siège # 6	M. Mathieu Malenfant

Mme Julie Galarneau, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

1. Ouverture de la séance

Le maire, M. Gilles Marchand, constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

Ordre du jour

3 avril 2017

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017;
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 mars 2017;
5. Rapport des comités;
6. Suivi au procès-verbal;
 - *Défi Santé*, gagnant du concours;
7. Présentation et adoption des comptes payés et à payer;
8. Député provincial d'Arthabaska : Demande d'une subvention discrétionnaire pour des travaux de voirie 2017;
9. Ministère des Transports du Québec : Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) – déclaration de reddition de comptes pour 2016;
10. Autoriser la vente de matériaux de remblai provenant des travaux du 10^e Rang;
11. Autoriser l'inspecteur à procéder à son inscription au congrès de la COMBEQ, au montant de 590 \$ plus taxes et frais;
12. Autoriser la signature de l'entente avec M. Lemelin pour la location de l'espace au coin de la Grande Ligne et du 2^e Rang;
13. Mandater l'urbanisme de la MRC afin de rédiger 2 projets de règlement, au montant approximatif de 800 \$ plus frais;
14. Nommer les candidats retenus pour siéger sur le CCU;
15. Autoriser l'embauche de Mme Myriam Michaud au poste de coordinatrice des loisirs, aux conditions déjà établies;

16. Autoriser l'installation des luminaires à la suite de la rue des Pionniers, au montant de 10 175 \$ plus taxes;
17. Monty Sylvestre, facture pour services rendus, au montant de 425,66 \$ taxes incluses;
18. Proclamer la semaine bénévole, du 23 au 29 avril 2017;
19. Appui dans le dossier d'aménagement du lot 4 793 649;
20. Octroyer le contrat de fauchage pour l'année 2017;
21. Octroyer le contrat de rapiécage pour l'année 2017;
22. Autoriser la journée Normand Maurice, le 14 octobre 2017;
23. Correspondance :
 - Le hockey au Centre-du-Québec;
 - CPTAQ, compte rendu d'une demande.
24. Varia;
 - 24.1 Autoriser Régie incentraide a entamé des discussions pour une couverture incendie avec la Régie des chutes.
25. Période de questions;
26. Levée de l'assemblée.

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2017-04-001)

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Mme Lise Dubuc, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

(2017-04-002)

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017

Il est proposé par le conseiller M. Étienne Veilleux, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité.

(2017-04-003)

4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 mars 2017

Il est proposé par la conseillère Mme Sylvie Gélinas, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 mars 2017 tel que présenté et rédigé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité.

5. Rapport des comités :

- **Comité CIC**, Rencontre le mercredi 5 avril;
- **Régie incentraide**, Personnel formé pour les pinces, rencontre prévue avec la Régie des chutes;
- **Comité Brunch**, Fonds amassés avec commandites : 7 400 \$;
- **Comité Bibliothèque**, Lancement de livre à venir;
- **Comité CDE**, Les projets avancent.

6. Suivi au procès-verbal

- **Défi Santé**, Le tirage a été effectué parmi tous les participants et participantes. M. Éric Labonté a gagné la carte cadeau de 200 \$ de chez Sports Experts.

(2017-04-004)

7. Présentation et approbation des comptes à payer

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose, à cette séance du conseil, la liste des comptes payés et à payer.

Il est proposé par le conseiller M. Nicolas Dufresne, et résolu d'approuver la présente liste des comptes à payer au 3 avril 2017 et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à en effectuer le paiement.

Adoptée à l'unanimité.

(2017-04-005)

8. Député provincial d'Arthabaska : Demande d'une subvention discrétionnaire pour des travaux de voirie 2017

Attendu que le député dispose d'un budget discrétionnaire à distribuer aux Municipalités pour leur permettre de réaliser des améliorations d'infrastructures routières;

Attendu les discussions des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Mme Sylvie Gélinas, et résolu de demander une subvention à même le budget discrétionnaire du député provincial d'Arthabaska, M. Éric Lefebvre, au montant de 30 000 \$, pour permettre des travaux de 45 000 \$.

Il est également résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document transmis au député provincial d'Arthabaska, M. Éric Lefebvre.

Adoptée à l'unanimité.

(2017-04-006)

9. Ministère des Transports du Québec : Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) – déclaration de reddition de comptes pour 2016

Attendu que le Ministère des Transports du Québec a versé une compensation de 130 374 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes *locales* ainsi que les éléments des ponts dont les Municipalités sont responsables et lesquels sont situés sur ces routes;

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Étienne Veilleux, et résolu que la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford informe le ministère des Transports du Québec de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée à l'unanimité.

(2017-04-007)

10. Autoriser la vente de matériaux de remblai provenant des travaux du 10^e Rang

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

Attendu que suite aux travaux de réfection du ponceau de la terre de remplissage est restée disponible;

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Mathieu Malenfant, et résolu d'autoriser la vente de voyages de terre au montant de 10 \$ par voyage non livré.

Adoptée à l'unanimité.

(2017-04-008)

11. Autoriser l'inspecteur à procéder à son inscription au congrès de la COMBEQ, au montant de 590 \$ plus taxes et frais

Il est proposé par le conseiller M. Étienne Veilleux et résolu d'autoriser l'inspecteur à procéder à son inscription au congrès de la COMBEQ, au montant 590 \$ plus taxes et frais.

Adoptée à l'unanimité.

(2017-04-009)

12. Autoriser la signature de l'entente avec M. Lemelin pour la location de l'espace au coin de la Grande Ligne et du 2^e Rang

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Jean-François Desrosiers et résolu d'autoriser la signature de l'entente avec M. Lemelin pour la location de l'espace au coin de la grande ligne et du 2^e Rang.

Adoptée à l'unanimité.

(2017-04-010)

13. Mandater l'urbanisme de la MRC afin de rédiger 2 projets de règlement, au montant approximatif de 800 \$ plus frais

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Étienne Veilleux, et résolu de mandater l'urbanisme de la MRC afin de rédiger 2 projets de règlement, au montant approximatif de 800 \$ plus frais.

Adoptée à l'unanimité.

(2017-04-011)

14. Nommer les candidats retenus pour siéger sur le CCU

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

Attendu que deux membres ont démissionné en 2016;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Mme Lise Dubuc, et résolu de nommer M. Serge Dumont et Mme Solange Desrosiers comme membre du CCU. Le conseil remercie toutes les personnes qui ont présenté leur intérêt.

Adoptée à l'unanimité.

(2017-04-012)

15. Autoriser l'embauche de Mme Myriam Michaud au poste de coordinatrice des loisirs, aux conditions déjà établies

Attendu la discussion des membres de ce conseil à ce sujet;

Attendu que le poste était vacant depuis quelques mois;

En conséquence, il est proposé par le conseiller M Étienne Veilleux, et résolu d'autoriser l'embauche de Mme Myriam Michaud au poste de coordinatrice des loisirs, aux conditions déjà établies.

Adoptée à l'unanimité.

(2017-04-013) **16. Autoriser l'installation des luminaires à la suite de la rue des Pionniers, au montant de 10 175 \$ plus taxes**

Attendu la discussion des membres à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller M Jean-François Desrosiers, et résolu d'autoriser l'installation des luminaires à la suite de la rue des Pionniers, au montant de 10 175 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

(2017-04-014) **17. Monty Sylvestre, facture pour services rendus, au montant de 425,66 \$ taxes incluses**

Il est proposé par la conseillère Mme Lise Dubuc, et résolu d'autoriser le paiement de la facture de Monty Sylvestre, au montant de 425,66 \$ taxes incluses pour services rendus.

Adoptée à l'unanimité.

(2017-04-015) **18. Proclamer la semaine bénévole, 23 au 29 avril 2017**

Attendu que la générosité, l'énergie et les compétences des bénévoles continuent d'être l'une des plus belles ressources naturelles ainsi qu'une force essentielle à nos communautés;

Attendu que pour bâtir une société juste et équitable pour toutes et pour tous, devons travailler ensemble, dans le respect et la coopération;

Attendu que les bénévoles et les groupes bénévoles et communautaires sont de plus en plus considérés comme partenaires importants quand il s'agit de bâtir des communautés fortes, dynamiques et épanouies;

Attendu que la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford serait privée de nombreux services et activités sans l'appui et la contribution des bénévoles;

Attendu que plusieurs citoyennes et citoyens de notre municipalité bénéficient du bénévolat;

Attendu qu'il est de mise pour tous les citoyennes et les citoyens de montrer leur reconnaissance à toutes ces personnes bénévoles qui contribuent à l'épanouissement et à la vitalité de notre municipalité;

En conséquence, au nom du conseil municipal et des citoyennes et citoyens de la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford, je, Gilles Marchand, maire, proclame par la présente que la semaine du 23 au 29 avril sera dédiée « Semaine de l'Action bénévole » dans notre municipalité en 2017.

Adoptée à l'unanimité

(2017-04-016) **19. Appuie dans le dossier d'aménagement du lot 4 793 649**

Il est proposé par le conseiller M. Mathieu Malenfant, et résolu d'appuyer la demande d'aménagement du lot 4 793 649, auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Adoptée à l'unanimité.

(2017-04-017)

20. Octroyer le contrat de fauchage pour l'année 2017

Attendu les offres de service suivantes que nous avons reçues;

<u>Compagnies</u>	<u>Coût plus taxes</u>
<u>Entreprise R.M Pépin</u>	6 800 \$ plus taxes
<u>Entreprises MMR</u>	Non conforme

Attendu la discussion des membres à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Nicolas Dufresne, et résolu d'octroyer le contrat de fauchage à la compagnie R.M Pépin au montant de 6 800 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité.

(2017-04-018)

21. Octroyer le contrat de rapiéçage pour l'année 2017

Attendu les offres de service suivantes que nous avons reçues;

<u>Compagnies</u>	<u>Travail mécanique</u>	<u>Travail manuel</u>
<u>Pavage Veilleux</u>	132.22\$ txs inc	219.00\$ txs inc
<u>Smith asphalte</u>	134.52\$ txs inc	217.30\$ txs inc

Attendu la discussion des membres à ce sujet;

Attendu qu'il y a plus de travaux mécaniques de prévu cette année;

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Jean-François Desrosiers, et résolu d'octroyer le contrat de rapiéçage à la compagnie Pavage Veilleux au montant de 132,22 \$ pour le travail mécanique et 219 \$ pour le travail manuel plus taxes à la tonne métrique.

Adoptée à l'unanimité.

(2017-04-019)

22. Autoriser la journée Normand Maurice, le 14 octobre 2017

Attendu la discussion des membres à ce sujet;

Attendu le succès de cette journée dans la municipalité;

Attendu que l'entente est pour une durée de 3 ans, c'est-à-dire le 15 octobre 2016, le 14 octobre 2017 et le 13 octobre 2018;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Mme Sylvie Gélinas, et résolu d'autoriser la journée Normand-Maurice pour 2017. Il est également résolu d'autoriser le maire, M. Gilles Marchand, et la directrice générale, Mme Julie Galarneau, à signer l'entente pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

23. Correspondance :

- Le hockey au Centre-du-Québec;
- CPTAQ, compte rendu d'une demande.

24. Varia

(2017-04-020)

24.1. Autoriser Régie incentraide à entamer des discussions pour une couverture incendie avec la Régie des chutes

Attendu la discussion des membres à ce sujet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller M. Étienne Veilleux, et résolu d'autoriser la Régie incentraide à entamer des discussions pour le projet de regroupement incendie avec la Régie des Chutes.

Adoptée à l'unanimité

25. Période de questions

Les personnes présentes sont invitées par le maire, M. Gilles Marchand, à poser leurs questions conformément au règlement de la Municipalité. Il rappelle aussi aux citoyens présents que la période de question est de 15 minutes.

26. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés,

Il est proposé par le conseiller M. Nicolas Dufresne, de lever l'assemblée à **20 heures et 35 minutes**.

Gilles Marchand
Maire

Julie Galarneau
Directrice générale

Le maire, M. Gilles Marchand, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Certificat de crédits

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Julie Galarneau
Directrice générale